

Spécialistes en finance et comptabilité

Solution pour le problème de préparation à l'examen professionnel fédéral 2025

Thèmes

Comptabilité générale – Consolidation – Solution

Durée de l'examen 60 minutes (60 points)

Contrôlez que vous avez tous les documents d'examen. Outre la page de garde, elle comprend 4 pages.

Bon succès à toutes et à tous !

Problème 1 : méthode de la mise en équivalence (30 points)

Début 20_1, la holding H a fait l'acquisition d'une participation de 30 % de la société affiliée A, à un prix d'achat de 250.

H applique déjà les Swiss GAAP RPC 30 dans leur version en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Un goodwill payé par H est imputé sur les fonds propres. L'allocation du prix d'achat se limite aux étapes nécessaires minimales conformément aux standards. Au moment de l'acquisition, les capitaux propres ajustés de A se composaient d'un capital-actions de 200 et de réserves de capitaux de 400.

L'une des raisons majeures qui ont poussé H à prendre des participations dans A est que cette dernière possède un portefeuille de clients important, qui n'est pas inscrit aux actifs dans les comptes individuels de A. La valeur du portefeuille de clients a été estimée à 160 au moment de l'acquisition et sa durée d'utilisation à 8 ans.

En ce qui concerne la réalisation des bénéfices et les distributions de dividendes de A, les informations suivantes sont disponibles.

	20_3	20_4	20_5
Résultat annuel	70	-60	40
Distribution du bénéfice	30	20	10

À la fin 20_5, le capital-actions de la société A a été augmenté de 64 avec un agio de 25 %. Les actionnaires ont participé à hauteur de leur quote-part.

- a) Calculez le goodwill payé par H à l'achat. (3 points)

Calcul :

Prix d'achat (selon la présentation du problème) : 250

./. valeur substantielle, au prorata :	-180	(600 x 30 %)
./. valeur proportionnelle du brevet :	-48	(160 x 30 %)
= goodwill	22	

(3 points)

- b) Calculez les valeurs de mise en équivalence au 31 décembre 20_5 sous la forme de liste.
(15 points).

Texte	Montant
État initial valeur de mise en équivalence au 1.1.20_1	(250 – 22 ou 180 + 48)
+ Ajustements du 1.1.20_1 au 31.12.20_2	10
= État final valeur de mise en équivalence au 31.12.20_2	238
+ Part des bénéfices (30 % de 70)	+21
./. Dividende (30 % de 30)	-9
./. Amortissement du brevet ([30 % de 160] = 48/8)	-6
= État final valeur de mise en équivalence au 31.12.20_3	244
./. Part des pertes (30 % de 60)	-18
./. Dividende (30 % de 20)	-6
./. Amortissement du brevet ([30 % de 160] = 48/8)	-6
= État final valeur de mise en équivalence au 31.12.20_4	214
+ Augmentation du capital (30 % de 80)	24
+ Part des bénéfices (30 % de 40)	12
./. Dividende (30 % de 10)	-3
./. Amortissement du brevet ([30 % de 160] = 48/8)	-6
= État final valeur de mise en équivalence au 31.12.20_5	241

(1 point ; 2 points)

- c) Quel est le montant de la valeur maximale au bilan de la participation A dans les livres comptables de H au 31 décembre 20_5 dans les comptes annuels statutaires selon le CO ? (3 points)

Réponse :

La valeur maximale se monte à 274 (250 + 24)

(3 points)

- d) Effectuez les écritures de consolidation nécessaires pour l'année 20_5. (3 points)

Texte	Débit	Crédit	Montant
Identification de l'adaptation antérieure et de l'adaptation de la valeur réelle en 20_5.	Réserves issues du bénéfice	Participation aux sociétés affiliées	36
	Participation aux sociétés affiliées	Bénéfice bilan	3
	Bénéfice compte de résultat	Produits issus des sociétés affiliées	3

(1 point ; 2 points)

Inscription à l'actif du goodwill (suite du problème 1)

Prenez comme base l'intitulé du problème modifié comme suit : le goodwill est activé et amorti sur dix ans.

- e) Comment l'allocation du prix d'achat diffère-t-elle de la situation initiale ? Quels sont les changements généraux dans la procédure d'évaluation et de consolidation si le goodwill est activé au lieu d'être imputé sur les capitaux propres au moment de l'acquisition ? (2 points)

Réponse :

Dans le cas de l'imputation du goodwill sur les capitaux propres, il faut impérativement identifier et porter au bilan (et amortir) les immobilisations incorporelles pas encore saisies, importantes pour la prise de décision concernant l'achat de la part correspondante. En revanche, si le goodwill est activé, il est possible de renoncer à la saisie des immobilisations incorporelles qui n'ont pas été portées au bilan jusqu'à maintenant.

(2 points)

- f) Quel est le montant du résultat provenant des sociétés affiliées en 20_5 si le goodwill est activé ? (4 points)

Calcul :

goodwill sans fichier clients : 70 (250 – 180) ; amortissement du goodwill : 7 (70/10)

Produits provenant des sociétés affiliées : 5 (participation au résultat 12 – amortissement du goodwill 7)

Autre cheminement possible : produit du dividende pour H 3 + écriture de régularisation 2 (participation au résultat 12 – dividende 3 – amortissement du goodwill 7)

(Nombre de points max. 4 ; 4 points si le chiffre est correct, 2 points, 1 point)

Problème 2 : Comptes I et comptes apurés II (30 points)

Situation initiale

Le 1.1.20_2, l'entreprise Panthera SA a acheté une part de 60 % de l'entreprise Tigris SA pour un montant de 310.

Panthera SA tient sa comptabilité actuelle selon les principes du droit commercial (CO). Pour la consolidation, le groupe Panthera applique les dispositions des Swiss GAAP RPC.

Problème a)

Procédez à la consolidation des comptes individuels de Tigris SA au 31 décembre 20_3. Les faits suivants sont connus.

1. Au moment de l'acquisition, Tigris SA possédait un capital-actions de 100, des réserves légales issues du bénéfice de 60 et des réserves facultatives issues du bénéfice de 8.
2. Tigris SA dispose d'une excellente gestion des débiteurs et impose des contrôles de crédit stricts à sa clientèle. Les risques de solvabilité sont donc négligeables. Le ducroire est constitué pour des raisons purement fiscales.
 - a. À la date de l'acquisition, le ducroire était de 20.
 - b. Le 31 décembre 20_3, le ducroire a augmenté de 3 pour s'inscrire à 15.
3. L'entreprise Tigris SA est spécialisée dans le négoce de divers produits d'alimentation et de soins pour animaux. Il existe par conséquent un certain risque lié à la « no- et slow-mover », ('absence de rotations et rotations lentes). Pour l'heure, Tigris SA n'a pas tenu compte de ce risque. Le groupe Panthera soumet le stock à une analyse systématique de la portée et de la préemption. Dans ce contexte, un correctif des valeurs individuelles est établi dans un premier temps. Enfin, il est constitué une réserve latente correspondant à un tiers des marchandises (c'est-à-dire le stock corrigé x 33,33%) calculée sur le stock restant après ajustement (valeur des stocks bruts après déduction du correctif des valeurs individuelles).
 - a. Au moment de l'acquisition, la valeur brute des stocks s'élevait à 180 et la correction de valeur totale des stocks s'inscrivait à 66. La correction de valeur individuelle devant être appliquée a ainsi été estimé à 9. Les réserves latentes restantes de 57 ont été dissoutes.
 - b. Le 31 décembre 20_2, la valeur du stock brutes était de 160. Le correctif sur les valeurs individuelles nécessaire était de 7. Une réserve équivalant au tiers de la valeur des marchandises après ajustement a été constituée.
 - c. Le 31 décembre 20_3, la valeur brute du stock était de 150. La correction de valeur individuelle nécessaire était de 21. Une réserve équivalant à un tiers de la valeur des marchandises a de nouveau été constituée, calculée sur la valeur du stock après ajustement.
4. L'une des raisons majeures incitant le groupe Panthera à acquérir les parts de Tigris SA résidait dans la force de sa marque. Dans le cadre de l'allocation du prix d'achat, Panthera a estimé la valeur de cette marque (non activée) à 240. La durée d'utilisation restante de la marque est estimée à 20 ans. La marque fait l'objet d'un amortissement direct.
5. Le 1^{er} janvier 20_1, les provisions pour garantie s'élevaient à 30. D'un point de vue économique, les provisions sur garanties ne sont pas nécessaires en raison du contrôle rigoureux de la qualité. Au 31 décembre 20_3, la provision sur garanties a diminué de 35 à 28.
6. L'entreprise Panthera SA envisage de procéder à une uniformisation partielle de la direction. À cet égard, il est déjà clair qu'il faudra se séparer de quelques salariés occupant des postes de cadres. Des paiements variables de 40 au total sont attendus pour les prochaines années. À la fin de l'exercice 20_2, 10 étaient encore en suspens, et des paiements à hauteur de 6 ont été effectués en 20_3.

Bilan au 31.12.20_3 Tigris SA	Bilan I		Ajustements		Bilan II	
	D	C	D	C	D	C
Liquidités	100				100	
Créances issues de L+P	300				300	
Corrections de valeur des créances issues de L+P	-15	20 3		8	0	
Stocks	150				150	
CV stocks	-64	57		6 8	-21	
Immobilisations incorporelles	0	240		24 12	204	
Actifs divers	129				129	
Provision pour garanties	28	30 5		7	0	
Provision pour personnel	0	30 6		40	4	
Prêt Panthera SA	150				150	
Prêt tiers	100				100	
Capitaux étrangers divers	87				87	
Capital-actions	100				100	
Réserves légales issues du bénéfice	50	60		10	0	
Réserves facultatives issues du bénéfice	70	8 62			0	
Réserves issues du capital	40			60 8 20 57 240 30	375	
Réserves issues du bénéfice		10 8 6 24		62 5 30	49	
Bénéfice bilan	15	8 12 7		3 6	-3	
Total	600	600	636		636	862
						862

(1 point, 2 points)

CR 20_3	Bilan I		Ajustements			Bilan II	
	D	C	D	C		D	C
Produits des ventes de marchandises		2 500	7		3		2 496
Charges de marchandises	1 800		8				1 808
Charges diverses	635				6		636
Amortissements	50		12				62
Bénéfice (CR)	15		3 6		8 12 7		-3
Total	2 500	2 500		36		36	2 496
							2 496

Chiffre 1 :

réserves légales issues du bénéfice / du capital	60
réserves facultatives issues du bénéfice / du capital	8
réserves issues du bénéfice / réserves légales issues du bénéfice	10
réserves facultatives issues du bénéfice / réserves issues du bénéfice	62

Chiffre 2 :

CV créances résultant de L+P / réserves issues du capital	20
réserves issues du bénéfice / CV créances résultant de L+P	8
CV créances résultant de L+P / Bénéfice au bilan	3
Bénéfice CR / Produits des ventes de marchandises	

Chiffre 3 :

CV stocks pour garanties / réserves issues du capital	57
Réserves issues du bénéfice / CV stocks	6
Bénéfice bilan / CV stocks pour garanties	8
Charges de marchandises / Bénéfice CR	8

Chiffre 4 :

valeurs incorporelles / réserves issues du capital	240
réserves issues du bénéfice / valeurs incorporelles	24
Bénéfice bilan / valeurs incorporelles	12

$$(240/20) \times 2 = 24$$

$$(240/20) = 12$$

Chiffre 5 :

provisions pour garanties / réserves issues du capital	30
provisions pour garanties / réserves issues du bénéfice	5
bénéfice bilan / provisions pour garanties	7
produit des ventes de marchandises / bénéfice CR	7

$$875 \times 4 \% = 35 ; 35 - 30 = 5$$

$$(2500 - 1800) \times 4 \% = 28, 28 - 35 = -7$$

Chiffre 6 :

réserves issues du capital / provisions pour personnel	40
provisions pour personnel / réserves issues du bénéfice	30
provisions pour personnel / bénéfice bilan	6
Bénéfice CR / charges diverses	6

Problème b) (1 point)

Répondez aux questions suivantes :

Quel était le montant du goodwill au 1.1.20_1

Calcul :

Prix d'achat (60 %)	310
./. capital-actions 1.1.20_1 (60 %)	60 (100 x 60 %)
./. réserves issues du capital 1.1.20_1 (60 %)	225 (375 x 60 %)
= goodwill	25

Problème 2: Comptes I et comptes apurés II - complément solutions

1 Au moment de l'acquisition:

Capital-actions T =	100 (aucun changement en 2003)
Réserves légales issues de bénéfice =	60 => Réserves issues du capital
Réserves facultatives issues du bénéfice =	8 => Réserves issues du capital

Le solde est transféré aux réserves issues du bénéfice.

2 Ducroire: Il doit être à zéro => Réserves latentes (RL)

RL	01.01.2002		31.12.2002		31.12.2003
	20	-8	12	+3	15
	Réserves issues du capital	Réserves issues du bénéfice	par déduction	Bénéfice de l'année (2003)	

3 CV Stocks

	01.01.2002		31.12.2002		31.12.2003
Stocks	180		160		150
CV stocks	-9		-7		-21
Stocks (3/3)	<u>171</u>		<u>153</u>		<u>129</u>

RL (1/3)	57	-6	51	-8	43
	Réserves issues du capital	Réserves issues du bénéfice		Bénéfice de l'année (2003)	

4 Marque Amortissement = $240/20 \text{ ans} = 12 \text{ par année}$

	<u>01.01.2002</u>		<u>31.12.2002</u>	<u>31.12.2003</u>
RL	240	-12	228	-12
	Réserves issues du capital	Réserves issues du bénéfice		Bénéfice de l'année (2003)

<u>Ecritures</u>	Immo incorporelles / Réserves issues du capital	240
	Réserves issues de bénéfice / Immo incorporelles	12
	Bénéfice Bilan / Immo incorporelles	12
	Amortissements / Bénéfice Compte Résultat	12

5 Provisions pour garanties: Elles doivent être à zéro => Réserves latentes (RL)

	<u>01.01.2002</u>		<u>31.12.2002</u>	<u>31.12.2003</u>
RL	30	+5	35	-7
	Réserves issues du capital	Réserves issues du bénéfice		Bénéfice de l'année (2003)

6 Provision pour personnel

	<u>01.01.2002</u>		<u>31.12.2002</u>	<u>31.12.2003</u>
RL	-40	+30	-10	+6
	Réserves issues du capital	Réserves issues du bénéfice		Bénéfice de l'année (2003)